



ECTURE DE LA GUYA
EAU DU COURRIER

25 MARS 2013

ARRIVÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2013**

DATE DE CONVOCATION

07 mars 2013

DATE D’AFFICHAGE

07 mars 2013

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 10
ABSENTS : 05
QUORUM : 08
PROCURATION : 01

DELIBERATION N°2013/14/M-T

**L’AN DEUX MILLE TREIZE LE TREIZE MARS Á SEIZE HEURES, LE
CONSEIL MUNICIPAL** dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en
séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE
Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller

ABSENTS EXCUSES :

Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère

ABSENTS:

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Patricia BEAUNOL**, adjointe spéciale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées. Madame **Pauline TARCY** Conseillère, ayant donné procuration à Monsieur **Patrick LABEAU**, 3^{ème} adjoint au Maire.

.../...

**Délibération n° 14/2013/MT
portant création d'un poste d'Attaché Territorial**

Mesdames,
Messieurs les Conseillers municipaux,

La Commune de Montsinéry-Tonnégrande est amenée de façon imminente à s'accroître au niveau de sa population.

Aussi, afin de fournir de meilleures prestations à nos administrés, il est nécessaire d'envisager progressivement le renforcement de l'encadrement des services administratifs et techniques comme le préconisaient nos partenaires, c'est-à-dire l'Etat, le Centre des Finances Publiques et l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre du protocole d'accompagnement financier et d'optimisation de la gestion communale (signé en décembre 2008).

A ce titre, au vu des éléments exposés, je vous propose donc de délibérer pour :

- Approuver la création d'un poste d'attaché territorial, qui correspond à un cadre d'emploi de catégorie A ;
- M'autoriser à inscrire les crédits nécessaires au budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique ;

Vu le rapport du Maire concernant la création d'un poste d'attaché territorial ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

DECIDE :

Article 1 : **APPROUVE** la création d'un poste d'attaché territorial ;

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à inscrire les crédits nécessaires au budget ;

ADOPTÉE PAR ONZE VOIX POUR (11), CONTRE ZÉRO (0).

Pour Certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 13 mars 2013



Le Maire,


Patrick LECANTE

Publication le : **26 MAR. 2013**

PRÉFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER

25 MARS 2013

ARRIVÉE